

Dépenses de fonctionnement	260 421,39 €
Recettes de fonctionnement	303 812,29 €
Résultat de l'exercice	43 390,89 €
Résultat de clôture exercice 2020	193 712,54 €
Part affectée à l'investissement	169 300,74 €
Résultat de clôture exercice 2021	67 802,69 €
Résultat global de clôture 2021	13 477,40 €

Le compte administratif est adopté à la majorité.

V - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE ASSAINISSEMENT (EXERCICE 2021)

Dépenses d'investissement	79 839,48 €
Recettes d'investissement	13 518,00 €
Résultat de l'exercice	- 66 321,48 €
Résultat de clôture exercice 2021	- 29 138,89 €
Dépenses d'exploitation	34 784,57 €
Recettes d'exploitation	40 164,53 €
Résultat de l'exercice	5 379,96 €
Résultat de clôture exercice 2021	95 096,29 €
Résultat global la clôture 2021	65 957,40 €

Le compte administratif est adopté à l'unanimité.

Madame Vèrier quitte la séance à 10 h 35.

VI - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DU SERVICE ASSAINISSEMENT (EXERCICE 2022))

Celui-ci s'élève en dépenses d'investissement à la somme de 65 682,00 €
 Celui-ci s'élève en recettes d'investissement à la somme de 65 682,00 €
 Celui-ci s'élève en dépenses d'exploitation à la somme de 46 738,00 €
 Celui-ci s'élève en recettes d'exploitation à la somme de 46 738,00 €

Ce budget est adopté à l'unanimité.

VII - VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE (EXERCICE 2022)

Madame le maire propose au conseil de ne pas appliquer d'augmentation de taux. Une majoration de 3,4 % sera appliquée sur les bases fiscales.

Taux des contributions directes

Taxe foncière (bâti) : 39,60 %
 Taxe foncière (non bâti) : 24,56 %

Adopté à l'unanimité.